



INFORMATIONS

Périscolaires

Rentrée 2019-2020

Chers parents,

Les dossiers pour **les nouvelles inscriptions** pour la rentrée 2019-2020 seront disponibles à partir du mardi 11 Juin 2019 sur toutes les antennes administratives de la CAPG :

- Auribeau
- Peymeinade
- Saint Cézaire sur siagne
- Séranon

Ainsi que sur notre site internet : www.paysdegrasse.fr

Les dossiers sont à retourner avant le 19 Août 2019. Après cette date, les dossiers d'inscriptions seront enregistrés mais les enfants seront accueillis au périscolaire à partir du lundi 09 Septembre 2019.

Pour les familles ayant accès au portail Familles, la fiche enfant (recto/verso) est à compléter et à retourner à partir du 9 Juillet jusqu'au 19 Août 2019. Il sera nécessaire d'attester sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement intérieur, quand le dossier sera traité, avant le 19 Août 2019, afin d'accéder à la période 2019/2020 pour toutes inscriptions.

Merci pour votre compréhension.

Le service jeunesse